

La pensée d'E. Macron sur la place des religions dans la société

Le discours du président E. Macron le lundi 9 avril 2018 devant la Conférence des Evêques est une pièce maitresse dans la réflexion de la place des religions dans la société française. Ce discours est une réflexion de philosophie politique et ne doit pas être lu dans une perspective électoraliste étroite, comme si le président n'avait rien d'autres à dire que de se prononcer sur certains sujets à propos desquels les évêques de France sont en accord/désaccord avec le gouvernement actuel : école catholique, migrants, loi de bioéthique, futurs projets concernant tel ou tel domaine....

Le discours d'E. Macron aborde les questions fondamentales du sens dans la société, de la place des religions, du questionnement impulsé par la foi dans un monde de certitudes ou de platitudes, du rôle de la transcendance, et finalement du rôle des religions dans une société intitulée trop rapidement de sécularisée, de postmoderne, de post-chrétienne, etc.

Ce texte est à lire. Pour le comprendre, il faut le resituer dans les diverses interventions du président devant les musulmans lors du dîner de rupture du jeûne (21 juin 2017), devant les protestants (22 septembre 2017), devant les juifs lors du dîner du CRIF (9 mars 2018). On a ajouté ici le discours d'E. Macron lors du premier anniversaire de l'assassinat du P. J. Hamel à St Etienne du Rouvray. L'ensemble de ces discours constitue un petit traité de théologie politique.

Antoine Sondag, le 12 avril 2018

Discours aux musulmans : page 2

Discours aux protestants : page 8

Discours aux juifs : page 18

Discours à St Etienne du Rouvray : page 28

Publié le 21 Juin 2017 devant les musulmans

Monsieur le Président du CFCM, cher Anouar,

Monsieur le Ministre d'Etat,

Monsieur le Recteur,

Messieurs les vice-présidents et dirigeants du CFCM,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants du Culte,

Messieurs les Aumôniers nationaux,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Messieurs les Préfets,

Mesdames et Messieurs,

Je veux vous remercier très vivement, très sincèrement et très personnellement de m'accueillir ici pour cette rupture du jeûne du mois du Ramadan. J'en avais pris, il y a quelques semaines, l'engagement. Vous étiez là et nous sommes là ce soir ensemble.

Je sais le prix pour vous de ce temps spirituel et vous l'avez rappelé, qui est aussi un temps de réflexion sur les valeurs cardinales de justice, de progrès, de tolérance et d'attention à la dignité de toutes et tous.

C'est aussi un temps de partage et d'hospitalité sacré, où le visiteur est traité avec une égale prodigalité, quel que soit son rang.

Par-delà les convictions religieuses, spirituelles ou philosophiques, ce sont là des valeurs au miroir desquelles nous pouvons contempler celles qui fondent nos sociétés et qui trouvent à s'exprimer avec bonheur dans notre République.

C'est pour moi l'occasion de vous dire, cher Anouar KBIBECH, la reconnaissance de la République française, à quelques jours de la fin de votre présidence, venant après celle du recteur Dalil BOUBAKEUR, dont personne n'oublie le rôle qu'il a personnellement joué pour réussir la création et l'installation du CFCM.

Votre mandat a en effet été marqué – vous l'avez rappelé – par les terribles attaques terroristes qui ont frappé au cœur notre pays et fait couler le sang de tant d'innocents. Ces attentats ont mis à l'épreuve le peuple français avec pour objectif évident de créer entre les Français de toutes croyances et les Français de confession musulmane une déchirure profonde.

Ils furent la tentative explicite de donner de l'islam l'image d'une religion cautionnant le meurtre et la terreur, au nom d'idéaux fanatiques. Pour lutter contre cette perversion du message de l'islam, pour surmonter l'horreur des meurtres les plus abjects, il nous fallait le concours d'autorités musulmanes fermes dans leurs convictions, solides dans la dénonciation de ces crimes. Pas une fois le CFCM n'a fait défaut.

Lorsqu'il s'est agi de ce mensonge pervers qui ne cherchait qu'à fracturer notre communauté nationale, il a su trouver les mots, sans se placer dans le déni. Cette attitude exemplaire doit être celle de tous les acteurs sur l'ensemble du territoire. De cela, soyez remerciés. C'est pour cela aussi que je suis là ce soir à vos côtés.

Voir parmi vous pour cet Iftar l'ensemble des représentants des différents cultes présents avec vous, dans cette fraternité manifeste, est la meilleure preuve que le peuple français, quelles que soient les religions, les convictions philosophiques, est uni et en ces matières indivisibles. Il nous faut toujours réaffirmer qu'il n'y a pas, dans notre pays, d'un côté les musulmans et de l'autre les Français. Mais bel et bien uniquement des Français, de tous horizons, de toutes convictions, tous citoyens au sein d'une République dont la laïcité garantit à chacun la liberté et l'égalité et offre comme projet commun la fraternité.

Grâce à vous, ce combat pour maintenir l'unité nationale a été remporté et nous avons su tenir collectivement la voix de la raison face à la tentation du pire. Cette épreuve que nous avons traversée ensemble démontre, une fois de plus, tout l'intérêt pour la République de trouver face à soi des interlocuteurs représentatifs et responsables. C'est tout le rôle du CFCM que de porter depuis bientôt quinze ans la voix d'acteurs du culte musulman que sont les associations de mosquées et les fédérations qui réunissent au moins la moitié d'entre elles. Je suis conscient que vous ne portez pas la voix unique de l'islam en France. Parce que votre religion, toute unique qu'elle soit, s'exprime dans une pluralité et une polyphonie à laquelle il faut savoir faire toute sa place. Mais vous êtes bel et bien une voix à l'importance toute particulière, celle des acteurs quotidiens du culte, dont l'engagement, souvent bénévole, permet à chaque fidèle de pouvoir librement vivre et exprimer sa foi. Vous êtes aussi – c'est d'une importance majeure – une voix légitime, puisqu'issue d'élections, dont il convient d'espérer que vous saurez faire pour l'avenir l'outil d'une représentativité toujours plus large, toujours plus à l'écoute des attentes et des propositions des centaines d'acteurs de terrain. J'y reviendrai.

Le CFCM reste cependant une institution jeune et il reste bien des liens à tisser entre vous et la République. Car la laïcité est rigoureuse sur ce point. Comme tout autre croyant, chaque Français de confession musulmane a le droit de vivre paisiblement sa foi, de la partager, s'il le souhaite, avec les siens. C'est le devoir des pouvoirs publics que de s'en assurer. C'est la raison pour laquelle l'Etat a encouragé et accompagné la structuration d'aumôneries musulmanes au sein de nos forces armées, dans les établissements pénitentiaires, dans les établissements hospitaliers. L'Aumônerie aux Armées notamment, cher Haïm, est exemplaire en termes de formation, de communication et de dialogue avec les autres cultes. Cet exemple doit beaucoup au soutien du ministère des Armées et il devra servir d'exemple aux autres associations et administrations concernées.

De même, l'Etat accompagne le travail des associations musulmanes pour que la grande fête de l'Aïd el Kébir puisse se tenir chaque année, non seulement dans l'indispensable respect des lois, mais aussi dans des conditions légitimes de sécurité et de sérénité. C'est enfin la raison de l'engagement sans faille de nos forces de sécurité, renforcé par le soutien précieux de nos forces armées dans la sécurité des lieux de culte dans notre pays. Eglises, synagogues, temples et mosquées ne sauraient être des lieux où nos concitoyens pourraient avoir peur de se rendre.

Je salue à cet égard le travail minutieux fait en liaison avec les services du ministère de l'Intérieur et la DILCRAH, par le CFCM, contre tous les actes anti-musulmans, en particulier par l'Observatoire qu'il a mis en place à cette fin.

Mais au-delà et au-delà même des conditions que l'Etat doit créer pour l'exercice serein de la religion musulmane, il me semble que nous avons aujourd'hui en commun des combats à mener.

Le premier combat, c'est le combat contre le fanatisme et sa diffusion, notre combat déterminé contre le terrorisme de Daech et l'idéologie totalitaire qui le supporte doit nous conduire à poursuivre avec détermination ceux qui cherchent à faire de vos lieux de culte et de transmission, de votre tradition religieuse des lieux de prêche, de haine, voire d'appel à la violence.

La réponse à ce terrorisme contemporain est évidemment dans la mobilisation de nos forces de l'ordre et je veux saluer ici la présence du ministre de l'Intérieur. Mais elle est aussi dans la réponse civilisationnelle, morale qu'ensemble nous leur apporterons. Il vous appartient vous acteurs du culte de combattre pied à pied sur le terrain théologique et religieux, de démasquer chaque fois que nécessaire l'usurpation de vos valeurs, la captation de l'histoire de votre religion, la négation de 15 siècles de travail, d'interprétation réalisé par vos savants.

Vous l'avez exprimé à de nombreuses reprises avec la Convention citoyenne des musulmans de France sur le vivre-ensemble en juin 2014, le Manifeste citoyen des musulmans de France en novembre 2015, le préambule de votre récente charte des imams ou par d'autres textes importants publiés par vos institutions respectives. Ce combat de la pensée et de la foi, il faut le poursuivre sur le terrain tout particulièrement auprès des générations les plus jeunes dont nous savons tous qu'elles ont des réticences à passer les portes de vos institutions et c'est le propre de la jeunesse, je vous rassure, sur tous ces sujets. La République vous aidera dans cette tâche en se rangeant à vos côtés résolument, dès qu'il conviendra de prendre des mesures coercitives pour que cessent ces détournements mais elle ne peut se substituer sur le terrain théologique, religieux sur cette part de légitimité à votre indispensable travail.

Le deuxième combat qui sera le nôtre doit se porter contre une pratique de l'islam organisant une ségrégation au sein de la République. Il faut être extrêmement vigilant chacun dans ses responsabilités contre tout ce qui façonne des formes de repli identitaire parce que fonder son identité politique et sociale sur sa seule foi, c'est au fond admettre que sa foi n'est pas compatible avec la République. C'est le revers symétrique d'un discours d'exclusion et c'est un vrai combat politique de part et d'autre au sens le plus fort du terme que de les combattre au nom même de la conviction. Personne en France ne doit être victime d'une forme quelconque d'assignation, qu'elle soit sociale, géographique ou de conviction.

Face à ceux qui au fond sont complices pour abattre notre modèle républicain, il nous faut la même énergie, personne ne peut faire croire que votre foi n'est pas compatible avec la République, personne ne peut faire croire que la France et les Français rejeteraient sa composante de foi musulmane, personne au nom de cette foi ne peut demander à des Françaises ou des Français de se soustraire aux lois de la République. C'est cela notre défi, de construire ce commun indépassable qui est à la fois notre humanité dans ses convictions et leur pluralisme et notre appartenance à la République dans ce que ce projet porte de dépassement individuel.

Notre troisième combat c'est celui de la formation des imams et des enseignants. Je ne saurai ici ignorer les caractéristiques théologiques et religieuses qui règlent la place et les fonctions de l'imam et procéder par analogie avec d'autres religions ne saurait fonder un raisonnement juste. Mais l'enjeu est simple, il importe de former les imams sur le sol français et de façon adaptée aux valeurs de la République. Ce sera là aussi, Monsieur le Ministre, l'un de vos défis.

Pour ce qui concerne l'Etat cette ambition vise d'abord le savoir des sciences humaines et sociales, plus largement tout l'enseignement non confessant. Nous devons faire aboutir la réflexion encore récemment alimentée par les travaux pertinents de trois universitaires pour offrir la perspective de nouveaux parcours qui pourraient être distingués par des diplômes universitaires. A Lyon, Paris, Strasbourg, Saint-Denis de la Réunion, de main à Bordeaux ou Aix-en-Provence des universités sont prêtes à travailler en ce sens.

Elles auront le soutien de l'Etat car il n'est plus possible de se contenter aujourd'hui d'un appel massif à des imams formés dans des pays tiers pour soutenir l'exercice du culte. Et je le dis ici en présence des ambassadeurs que je salue ! J'étais il y a quelques jours au Maroc, nous avons parlé avec le roi de ce sujet.

Nous avons besoin de construire et d'assumer pleinement une formation aussi en France, de l'ensemble de celles et ceux qui procèdent aux prédications, pour l'islam, en France. Elles auront aussi le soutien par le biais des bourses, de la Fondation de l'islam de France, dont l'engagement de son président et de son conseil d'administration n'est plus à souligner.

L'action de cette Fondation, dont le périmètre est bien exclusivement celui de la culture, du savoir académique et de l'action sociale et éducative, est précieuse, cher Jean-Pierre CHEVENEMENT.

L'ambition des entreprises fondatrices de créer autour d'elles un réseau de partenaires et de soutiens lui permettra rapidement de développer ses ressources et ses interventions.

Dans le champ religieux, nous savons que les formations en France sont aujourd'hui très limitées, et nous savons aussi que l'Etat ne peut pas en être directement un acteur. C'est pourquoi il faut permettre à des initiatives privées d'émerger dans le respect du principe de séparation et comme nous partageons la même interrogation avec des pays voisins, j'invite d'ailleurs ceux qui voudront porter de telles initiatives à oser les penser, à l'échelle européenne.

Mais je vous demande vraiment, instamment, avec cette générosité partagée, de vous engager pleinement dans ce combat. C'est le nôtre. Car, aux côtés de tous les élus de la République, du ministre de l'Intérieur chargé des Cultes, du travail remarquable fait par toutes les instances en charge de ces sujets lourds, et en particulier de la laïcité dans notre pays – je salue également la présence de Jean-Louis BIANCO – il est indispensable que nous gagnions ce combat face aux prédicateurs de haine qui, au nom de l'islam, aujourd'hui de manière clandestine, procèdent encore à des prêches contraires aux valeurs de la République, à ce qu'est le cœur de l'islam. Ce combat, vous l'avez compris, vous en avez votre part, et c'est cela ce que j'attends de vous.

Il convient de ne pas oublier non plus la formation des enseignants de religion, dans les cours délivrés à côté des mosquées, parce qu'encore une fois, la parole délivrée aux générations montantes est un enjeu absolument fondamental. Cette parole doit s'inscrire dans la réalité sociale, et dans la réalité sociale des plus jeunes, enfants, adolescents ! C'est-à-dire d'une société sécularisée et de pluralisme des convictions spirituelles et philosophiques.

Il faut également penser à la formation des acteurs administratifs. Monter un projet de construction, de modernisation d'un lycée de culte, cela ne s'improvise pas ! Même si les associations culturelles sont des associations spécifiques, leur responsabilité et leurs responsables sont au rendez-vous du combat que je viens d'évoquer. Et ils doivent pouvoir plus largement comprendre les dispositifs juridiques et fiscaux dédiés à ce type d'association.

Je veux aussi que notre université, nos organismes de recherche reconquièrent cette meilleure connaissance de l'islam, dans toutes ses composantes et ses géographies. Nous avons perdu progressivement, à l'université française, cette bataille de la connaissance indispensable pour abattre des barrières, pour éviter que ne se replient dans des identités parfois fantasmées, les plus jeunes ou les moins jeunes, et je veux que nous puissions rouvrir dans nos universités des chaires sur l'islam, sur la civilisation justement ainsi représentée, sur les différentes géographies concernées, là où depuis vingt ans, nous avons connu trop de reculs.

Ces combats, nous devons les mener ensemble car ils concernent la place de l'islam en France, la sérénité de vos fidèles et en définitive, notre capacité commune à remplacer l'ignorance, voire la méfiance par un dialogue serein, capable seul de nous préserver des pièges de l'extrémisme, voire d'en éradiquer les germes, ici, en France. Les exceptions ou les concessions que cela peut requérir de la part des musulmans de France ne sont rien, comparé à l'avancée considérable que cela

représenterait pour l'islam français et la société française dans son ensemble. Cela pose évidemment de manière vive la question de la représentativité.

Dans quelques jours, le CFCM va connaître un nouveau président, que je salue ici. Selon le calendrier et les règles que vous vous êtes donnés en 2013 à la veille des dernières élections pour les conseils régionaux du culte musulman (CRCM).

Cette présidence de deux ans, cher Ahmet OGRAS, va conduire votre institution à son prochain rendez-vous électoral. Il vous reviendra, avec vos vice-présidents et l'ensemble de votre bureau exécutif, de préparer ce temps fort. Nous savons que les élections pour le CFCM et les CRCM ont trop souvent été marquées par des refus de participation qui n'ont pas été le plus souvent bien compris parmi les musulmans eux-mêmes et nous savons également que le nombre de mosquées qui participent à ces élections, puisque c'est la base de votre mode de scrutin, reste encore aujourd'hui trop faible. Nous savons enfin que vos associations peinent à recruter de nouveaux bénévoles plus jeunes, plus diversifiés pour assurer leur fonctionnement et leur développement.

Voilà les enjeux pour l'horizon du scrutin de 2019. Il ne s'agit pas pour l'Etat d'en écrire les réponses. Pour autant, parce que les CRCM ont été constitués pour être les interlocuteurs quotidiens des préfets sur les questions du culte, parce qu'ont émergé depuis 2003 des structures de coordination de mosquées plus ou moins informelles à côté des CRCM, l'Etat ne peut les ignorer et vous aidera dans ce combat.

Un exemple illustre parfaitement ce propos. Il y a un peu plus d'un an – et n'y voyez pas ici un clin d'œil pour votre invité de marque dont vous avez célébré aujourd'hui l'anniversaire –, en avril 2016, le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le président du CRCM et des recteurs de mosquée ont signé une charte des mosquées du Rhône. Ce n'est pas l'Etat qui a écrit cette charte car les 10 propositions qu'elle contient avaient été formulées par des fidèles musulmans du département et de la métropole quelques mois plus tôt. Mais parmi elles, se trouvait la création d'un Conseil des imams du Rhône, complément nécessaire à la structure d'organisation matérielle du culte qu'est le CRCM : l'encadrement des cours délivrés dans les mosquées, la modernisation du fonctionnement des associations et l'importance du dialogue interreligieux.

La mise en œuvre des prescriptions de cette charte permettra aux élus de mieux connaître les imams et les présidents d'association et elle donnera une plus grande visibilité sociale à ces associations. C'est un bel exemple de ce que l'engagement des musulmans de France dans la vie et la gestion de leur culte permet de faire émerger. C'est cela notre défi collectif, il faudra encourager localement mais aussi nationalement la prise en compte de toutes les dynamiques pour entrer de plain-pied dans cette nouvelle étape car sans cette prise en compte, les bonnes volontés s'épuiseront vite.

Cette nouvelle étape, elle permettra aussi naturellement d'améliorer le financement du culte par les fidèles et les mécènes qui le souhaitent et qui souvent attendent de la proximité et de la transparence pour s'engager. Là aussi, Monsieur le Ministre, ce sera l'un de vos chantiers. Là aussi, chers amis, nous vous accompagnerons.

Vous le voyez, le dialogue entre le CFCM et l'Etat est encore riche de défis et d'échanges futurs. Je n'en sais guère aujourd'hui qui soit plus essentiel à notre République ni sans doute plus urgent. Nous vivons une époque où tout est là pour nous diviser, où tout peut s'effondrer : les risques géopolitiques, les fractures qui s'ouvrent, les béances régionales intrareligieuses qui se jouent dans d'autres continents et le doute qui a gagné notre société. Notre défi est bien sûr sécuritaire face au terrorisme qui sévit mais il est aussi moral, civilisationnel. Et dans ce défi, votre rôle est immense, votre responsabilité l'est tout autant. Face à cette responsabilité, il y aura celle de l'Etat et des pouvoirs publics et ma présence ici ce soir à vos côtés n'est pas là que pour vous remercier des responsabilités prises mais aussi pour vous dire que face aux responsabilités immenses qui nous attendent, vous m'aurez à vos côtés.

Je vous prie de m'excuser de vous avoir fait patienter avec un calme et une discrétion qui vous honorent quelques minutes au-delà de l'heure légale et réitérant ces excuses qu'imposait ce discours peut-être un peu riche avant de me réjouir avec vous de briser le jeûne, je veux ici vous redire cet engagement plein et entier, vous remercier et dire avec vous, cher Anouar, vive la République et vive la France ! Merci à vous.

DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE 500 ANS DE LA REFORME PROTESTANTE

Paris – Vendredi 22 septembre 2017

Monsieur le ministre d'Etat, cher Gérard COLLOMB,
Madame la maire de Paris, chère Anne HIDALGO, merci pour votre accueil,
Monsieur le président de la Fédération protestante de France,
Monsieur le président du Conseil national des évangéliques de France,
Monsieur le président du CFCM,
Mesdames et messieurs les représentants des cultes,
Monsieur le préfet,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames Messieurs,

Merci beaucoup de votre invitation à m'exprimer devant vous aujourd'hui.

Je note d'abord que vous avez décidé de nous réunir un jour où la présence de nos amis juifs est rendue quasiment impossible par les fêtes en cours, ce qui vous a permis d'avoir un mot d'excuse – je plaisante en lançant la provocation après avoir vu les images du grand rabbin mais ce sont les seuls manquants à l'appel. Nous leur souhaitons bonnes fêtes dans ces moments !

Je suis venu, accompagné du ministre d'Etat chargé des Cultes, comme vous l'avez rappelé qui vous expliquera tout à l'heure que le protestantisme vient de Lyon. Il a des arguments solides à l'appui, je le laisserai les développer.

Vous le voyez, je suis venu pour cet anniversaire et vos réflexions malgré tous les risques et malgré tous les arguments que je donne à celles et ceux qui voudraient voir en moi l'incarnation contemporaine d'un néo-protestantisme, anglo-saxon qui plus est, pour le moins incertain.

J'assume, et je dois dire que pour celui qui fut en quelque sorte l'élève mêlé de l'école de la République et des jésuites que je suis (et vous savez que les jésuites n'ont pas toujours entretenu des relations les plus cordiales avec les protestants), c'est un hommage que je prends avec beaucoup de bonheur, d'abord parce qu'il est la preuve du succès du dialogue œcuménique que vous menez avec une grande constance, ensuite parce qu'il est aussi une fidélité à quelques-uns des maîtres qui m'ont fait.

Comme président d'une République laïque, je serai naturellement tenté de saluer l'œuvre séculaire des protestants pour les libertés en France ; ce serait une manière de laïciser mon propos, mais ce serait aussi éluder quelque peu ce qui vous réunit ici dans une réflexion commune menée dans le cadre de ses 500 ans de la Réforme, et ce serait éluder votre foi. Nous pouvons tout à loisir adopter à l'égard des religions une vision entièrement culturelle et considérer qu'une religion se définit par des rites, des usages sociaux, par des références et des traditions qui relèvent d'une culture particulière, et les protestants sont du reste les premiers à analyser leur propre histoire sous l'angle

de la sociologie et de la culture. Mais cette Réforme dont nous parlons fut d'abord un geste de foi. Ce fut même un des plus grands ébranlements de la spiritualité européenne et un tournant dans la vision européenne du monde.

Et les combats que vous avez menés pour la liberté, l'esprit critique, l'indépendance religieuse, les guerres et les massacres qui en ont résulté, les conquêtes que vous avez réalisées le furent au nom d'une certaine idée de la foi, de la relation de l'homme à Dieu, de celui qui croit au texte, d'une conception même de ce qu'est la foi et la connaissance de ces textes.

Ma conviction profonde est que je ne rendrais nullement service à la laïcité si je m'adressais à vous comme à une association philosophique. Dans votre histoire, dans votre diversité, dans le pluralisme même de vos options morales et politiques, vous l'avez rappelé vous-même, je ne saurais oublier que vous êtes unis par une foi. Votre identité de protestant ne se construit pas dans la sécheresse d'une sociologie mais dans un dialogue intense avec Dieu et c'est cela ce que la République respecte, c'est cela ce que la laïcité de 1905 protège et voilà la première chose que je suis venu vous dire ce soir : la République ne vous demande pas de nier votre foi ou de l'oublier. Elle la reconnaît dans sa plénitude, elle la reconnaît dans le respect de ses règles qui vont pour la vie en société, elle la reconnaît dans la neutralité qui accompagne le service public mais elle la reconnaît dans l'intensité de ce que cette foi recouvre dans le rapport de celui ou celle qui croit à Dieu.

Vous le savez, d'autant mieux que les lois de 1905 ont été en grande partie accompagnées par des protestants et c'est là que l'histoire du protestantisme et de l'histoire de France se rejoignent car ce grand ébranlement dont je parlais à propos de la Réforme s'il a d'abord bouleversé les institutions et les repères de l'Europe chrétienne a exercé au fil des siècles une influence très profonde sur notre histoire intellectuelle et politique.

Certaines conceptions morales, une vision particulière de la place de l'homme dans le monde, le rang accordé à la conscience individuelle et même une façon propre de considérer le travail intellectuel se sont insérés profondément dans l'esprit français et je dirais presque indissolublement, de sorte que l'héritage du protestantisme ne saurait aujourd'hui se détacher de notre histoire commune. Le sang du protestantisme coule dans les veines de la France.

Je sais qu'il est des repères dans cet héritage. L'esprit critique qui a nourri la République et l'esprit des Lumières est jumeau de l'herméneutique permanente à laquelle les protestants sont attachés. Le rapport au texte rappelé à plusieurs reprises est constitutif de cet esprit critique français et de notre attachement, de cette capacité à conjuguer la croyance la plus profonde et la critique, la controverse, le dialogue. Le libéralisme non pas seulement économique mais politique, on oublie trop souvent en fait aussi partie. Le protestant Benjamin CONSTANT en fut un des plus brillants théoriciens.

La France a été irriguée par ce libéralisme politique au cœur de votre philosophie. La démocratie délibérative en est un autre et les deux sont intimement liés, ce n'est pas ici le lieu pour s'engager dans une discussion sur les thèses multiples dont celle de Max WEBER mais il est bien évident que le libéralisme économique implique une rupture et c'est ce qu'il démontre parfaitement avec les liens de féodalité, que la propriété matérielle suppose des individus libres de disposer d'eux-mêmes et qu'au serf succède le citoyen, que la place prise par l'individu dans la société par ce que les

équilibres du libéralisme politique et d'un capitalisme naissant permettaient est aussi celle qui donne la possibilité d'une émancipation.

Ces entrelacs intimes de libertés d'ordres divers ne sont en rien étrangers à la sécession ecclésiale qui fut le combat de LUTHER puis de CALVIN. Nous les retrouvons dans notre Constitution française commençant par l'affirmation que les humains naissent et demeurent libres, égaux en droit, pour se terminer par le principe selon lequel nul ne peut être privé du droit inviolable et sacré à la propriété.

Mais derrière toutes ces familles de pensée, derrière cet entrelacs philosophique, religieux juridique, il y a une certaine conception non pas seulement de la liberté individuelle mais bien de l'homme capable, c'est-à-dire d'une liberté pour faire, d'une liberté pour être dans la société, d'une liberté pour agir. La racine protestante de ces évolutions historiques dans notre conscience démocratique est certaine, comme l'est la racine de la laïcité. Car ce n'est pas à 1905 qu'il faut remonter pour comprendre le fondement même de la laïcité française, mais bien à l'Édit de Nantes qui annonce l'émergence de la laïcité comme *modus operandi* entre catholiques et protestants, émergence plus tard ruinée par son abolition et à chaque fois que la France s'est tournée en quelque sorte contre cette philosophie, elle s'est trompée, elle a trahi ce qui l'unissait avant même la République, elle a trahi cette capacité à conjuguer les fois, elle a trahi ses propres intérêts et son propre destin face. Face à cet immense gâchis, c'est une philosophie de la tolérance étendant pour la première fois la liberté de croyance aux athées qui a été pensée par les protestants.

L'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 accédera à cette attente, parlant de la liberté des opinions, même religieuses et s'accomplira dans les lois de 1905.

Vous me pardonneriez de redire ici ce que j'ai déjà dit ailleurs à l'égard de cette laïcité dont trop souvent on méconnaît la nature mais ce combat n'est jamais terminé. On ne redira jamais assez les mots d'Aristide BRIAND, rapporteur de la loi pour définir la neutralité laïque consistant, je le cite, à « ne rien faire qui soit une atteinte à la libre constitution des églises ».

La laïcité, ça n'est pas une religion d'Etat ; c'est une exigence politique et philosophique ; ça n'est pas la négation des religions ; c'est la capacité à les faire coexister dans un dialogue permanent. Et je ne peux pas ici ne pas convoquer mon maître Paul RICŒUR qui parlait de cette tentation qui toujours nous guette d'un « réveil militant » qui tend à faire du camp laïque, une religion. Il regrettait que l'on s'oriente vers une « laïcité d'abstention » aux dépens d'une « laïcité de confrontation », ce terme même que certains pourraient comprendre comme inutilement belliqueux, est au cœur de cette capacité protestante à créer la controverse, à la porter dans une fraternité assumée.

La République se nourrit de ces confrontations utiles. La République en a besoin car quand elle est d'abstention, quand elle est de négation, la République n'est plus elle-même, elle n'est pas cet espace de liberté et de controverses conjuguées car la laïcité ce n'est pas le contraire du débat, ce n'est pas la dilution des croyances et des identités dans la grisaille conceptuelle ; c'est au contraire la condition première pour qu'émerge un débat fécond, c'est le cadre de notre vitalité démocratique et intellectuelle.

La Fédération protestante de France et le Conseil national des évangéliques de France attestent formidablement cette vitalité puisqu'elles parviennent à faire coexister sous un même toit dans une foi partagée des pratiques différentes, des conceptions sociales et morales parfois divergentes, sans rien céder du respect de la liberté de parole, du débat, de la différence. Je dois dire que le foisonnement intellectuel de l'hebdomadaire *Réforme* en est le reflet.

Dans le monde tel qu'il va, avec ses crises, ses guerres, ses menaces, il n'est pas anormal que bien des Français connaissent la tentation du repli, l'illusion consistant à croire que les frontières nous protégeraient du vent de l'histoire est assez répandue et d'aucuns la propagent. Eriger des murs pour abriter nos peurs paraît à certains être une mesure de bon sens.

Aussi j'aime, Mesdames et Messieurs, que vous donniez chaque jour l'exemple inverse ; j'aime que vous démontriez que vos origines si diverses qui vous rattachent à tous les continents, vos traditions aux tonalités si variées, aux intonations parfois éloignées, soient des raisons supplémentaires pour vous et pour nous de faire le chemin ensemble et soient la source d'une fraternité retrouvée et non de division. Vous avez saisi à travers vos discours plusieurs des sujets qui font notre histoire contemporaine et je veux ici y répondre.

Votre exigence européenne, je veux la porter. L'histoire de votre foi se mêle à l'Europe, c'est une histoire européenne essaimant à travers le monde, c'est d'ailleurs l'un des visages de l'universalisme européen.

Cette histoire est menacée aujourd'hui, menacée par les tentations de repli, par les fractures et par une forme de guerre civile européenne dans laquelle depuis bientôt dix ans nous nous sommes enfermés. Nous regardons nos propres divisions, nos propres divergences, oubliant de penser ce que devraient être les termes d'une souveraineté, d'une unité, d'une démocratie européenne repensée. Dans ce combat, vous me trouverez à vos côtés, nous avons besoin d'une Europe réconciliée par le projet humaniste qu'elle portera, par sa capacité à exister dans le jeu des puissances pour porter précisément ses valeurs, car les valeurs de l'Europe irriguées aussi par l'histoire du protestantisme ne sont pas les mêmes que celles qu'on trouve de l'autre côté de l'Atlantique ou aux confins de l'Asie et si l'Europe ne sait les porter, alors elle perd le fil de son histoire et nous perdons notre propre capacité à exister dans un multilatéralisme aujourd'hui en crise.

Ce combat, vous l'avez rappelé, c'est aussi celui du climat. Vous vous êtes engagés dans cette bataille et je veux ici pleinement vous rassurer : non seulement la France sera au rendez-vous de ce à quoi elle s'est engagée avec la COP21 et nous avons mis en œuvre toutes les conditions pour prendre notre part de cette responsabilité à travers le Plan Climat et l'action que le gouvernement conduira pour justement transformer progressivement notre économie, nos modes de production et prendre en compte les intérêts de la planète, et avec elle de l'humanité. Mais plus avant, c'est le combat international que nous mènerons pour cette cause car c'est notre responsabilité à l'égard de la planète et donc de notre génération comme des générations à venir qui est ici posée ; c'est notre capacité à conjuguer en actes la liberté qui est la nôtre et notre responsabilité à l'égard en particulier des plus faibles, celles et ceux qui subissent au quotidien les conséquences de nos irresponsabilités passées.

J'étais il y a quelques jours auprès de nos concitoyens qui ont eu à subir les conséquences des dérèglements climatiques et les ouragans à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et il y a quelques jours dans le reste des Antilles ; c'est pour eux que ce combat est mené et pour celles et ceux qui leur succèderont. Nous avons les moyens de nous protéger face à nombre de ces changements pour un temps mais la pollution de l'air tue tous les jours et ces dérèglements aussi. C'est bien cette responsabilité que nous portons aussi sur le plan international en défendant l'accord de Paris mais également en proposant d'autres avancées comme un pacte mondial pour l'environnement que la France a présenté il y a deux jours avec un véritable succès aux Nations unies.

Vous avez évoqué aussi plusieurs de vos préoccupations et les ayant notées à la volée, je veux vous répondre.

Vous avez parlé de la Centrafrique et je sais que vous y avez des liens et des ponts humains à travers plusieurs protestants et à travers des situations aussi qui vous tiennent à cœur. Je veux vous dire ici que la France comme elle l'a toujours fait mettra tout en œuvre pour que la stabilité de cet Etat si fragile soit maintenue.

La Centrafrique a élu un président exemplaire, nous le soutiendrons, je le recevrai dès la semaine prochaine à Paris et nous œuvrons dans le cadre des Nations unies pour que le mandat de la Minusca soit renforcé et que tous les moyens pour assurer justement la protection des civils, l'équilibre et la voie d'une réconciliation dans laquelle il s'est engagé soient possibles.

Pour ce qui est du Tchad, je ne méconnais rien des préoccupations qui sont les vôtres ; je sais les situations humaines particulières que nous suivons avec beaucoup de vigilance et ce débat été entamé avec le président du Tchad. Nous avons un dialogue exigeant avec ce pays important de la région dévasté par plusieurs grandes catastrophes, climatiques, politiques et ethniques. Le Tchad reste un môle de stabilité avec parfois des choix qui ne sont pas les nôtres, et donc dans un dialogue exigeant mais constant, je saurai régler des cas et apporter des clarifications qui sont attendues de vous.

Pour Haïti, la France sera toujours au rendez-vous de la solidarité. Nous avons mis en place l'ensemble des moyens qui permettront au-delà de ce qui est déjà engagé de poursuivre l'aide humanitaire qui est indispensable sur cette île et qui suite aux dernières perturbations profondes que nos amis ont eu à subir, je crois que la France une fois encore sera au rendezvous et cette fois-ci avec l'Europe.

Enfin pour la Nouvelle-Calédonie, c'est un débat qui commence. Nous en connaissons la complexité, une échéance constitutionnelle est fixée qui nous conduira au mois de novembre 2018. Le Premier ministre et le gouvernement y seront pleinement à l'œuvre, ils s'y rendront. Je m'y rendrai moi-même au cours du premier semestre 2018 pour avec une grande vigilance tout faire pour que les débats qui entoureront le référendum prévu par le processus des accords de Matignon se passent dans les meilleures conditions et surtout dans l'esprit voulu par celles et ceux qui ont pensé ces accords.

Au-delà de ces sujets que vous avez soulevés, vous êtes présents dans tous les débats qui font notre vie en société, et votre avis compte. Et je veux vous dire ici que votre voix est entendue par la

République. Cette voix, vous aurez à la porter dans des débats de société, des débats de bioéthique importants pour l'unité, la cohésion de la nation et je veux ici simplement partager avec vous un point de méthode. Notre société se transforme, évolue ; je sais l'importance et la sensibilité de chacun des sujets pour vous protestants comme pour chacune des religions ici présentes mais des sujets qui traitent de la procréation médicalement assistée à la fin de vie, comme d'à peu près tous les sujets de bioéthique, les sujets que soulèveront les transformations profondes du numérique ou de l'intelligence artificielle, notre société a à connaître des changements profonds, des transformations de la vie quotidienne, des comportements, des attentes de nos citoyens que nous devons considérer, la manière que j'aurai d'aborder ces débats ne sera en rien vous dire que le politique a une prééminence sur vous et qu'une loi pourrait trancher ou fermer un débat qui n'est pas mûr.

J'ai sur certains de ces sujets pris des engagements dans la campagne présidentielle, mais j'ai aussi pris des engagements de méthode et je ne souhaite pas que la société française se divise sur ces débats parce que ce sont des débats philosophiques de vie et il importe de les faire vivre. Aussi dans les mois qui viennent en particulier parce que des échéances nous attendent qui nous conduiront à revoir nos lois de bioéthique, l'année prochaine, j'attends beaucoup de vous, du dialogue entre les religions comme du dialogue avec les différentes philosophies pour éclairer ce débat, pour le faire vivre et je souhaite que notre société, notre nation soit en capacité de savoir construire par ses controverses des consensus féconds, c'est-à-dire des consensus où, ce qui n'est pas toujours le propre de la République française, mais ça l'est de l'esprit protestant où le consensus naissant de la controverse, il reconnaît la part du dissensus irréductible dans la société mais aussi les voies et chemins qui permettent d'avancer, qui permettent à chacune et chacun de trouver leur place et d'être reconnu.

Ce qu'il nous faut conjuguer dans tous ses débats, ce sont nos exigences philosophiques, ce sont les évolutions de la société mais c'est notre capacité à nous tenir ensemble dans toutes nos différences, c'est notre capacité à accepter de voir les transformations et non pas d'y jeter un voile pudique mais de leur donner un cadre et c'est aussi cela l'indispensable politique de reconnaissance que nous devons conduire et sans laquelle une nation ne se tient pas.

Nous avons aussi besoin que vous restiez la vigie, de la République, son avant-garde dans les combats philosophiques, moraux, politiques qui sont ceux de notre temps et ils sont nombreux, qu'il s'agisse d'éducation, de justice sociale, de lutte contre le terrorisme ou d'accueil des migrants. L'œuvre des protestants pour la cohésion sociale et culturelle dans notre pays tient une place majeure au sein de la République ; elle est faite d'exigence intellectuelle et de principes et d'engagements au quotidien.

Je salue ici votre combat pour l'émancipation des femmes dont Eugénie BOST fut la première et que vous vous continuez ; je salue votre lutte inlassable contre la pauvreté avec l'Armée du Salut ou contre la torture dans le monde avec l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture ; et je salue aussi votre rôle indispensable d'aiguillon et en particulier le travail de la CIMADE, sans complaisance avec l'action du gouvernement mais essentiel.

Je veux vous dire ici de manière synthétique ce que j'ai il y a quelques jours expliqué aux préfets et ce qu'avec le ministre de l'Intérieur, nous souhaitons porter : la France doit être à la hauteur de ses principes mais elle doit regarder toutes ses divisions.

Je n'oublie pas dans quelles conditions j'ai été élu par le peuple français, je n'oublie pas le souffle chaud des extrêmes, des divisions profondes qui parcourent notre peuple et je sais que si je portais d'un bloc la totalité de ce que la CIMADE propose, je serais rapidement balayé par le réalisme ou l'intolérance de certains. Je vous le dis avec une extrême franchise. Par contre, il me faut tenir et conjuguer l'humanisme auquel je tiens et dont je considère être le dépositaire, les valeurs de notre République et les chamboulements du monde dans lequel nous vivons.

C'est une exigence complexe au réel, au corps à corps mais c'est celle-là que nous tiendrons dans la durée, ce qui veut dire que l'Etat français s'engagera pour d'abord tout faire pour prévenir ces grandes migrations, pour éviter le principal drame qui est d'abord le fait d'avoir transformé le Sahel, le Sahara et la Méditerranée en un cimetière.

Cela passe par la transformation de nos politiques de développement et une coopération repensée de la France et de l'Europe avec les pays d'origine et de transit. Cela, nous l'avons lancé le 28 août dernier à Paris. Nous le poursuivons et c'est aussi l'engagement que j'ai pris en augmentant substantiellement les engagements de la France en matière d'aide publique et de développement et en engageant cette aide de manière cohérente, en particulier dans l'Alliance pour le Sahel.

Ensuite, c'est une action déterminée pour régler le sujet de la Libye. Nous avons pris l'initiative en juillet dernier à La Celle Saint-Cloud ; elle s'est poursuivie il y a quelques jours aux Nations unies où la feuille de route actée est en conformité avec ce que la France avait porté et c'est la condition même pour arrêter ce drame.

Ensuite, c'est d'avoir une véritable politique européenne qui homogénéise les règles d'asile, le contrôle aux frontières et la solidarité et c'est ce dialogue que je veux pouvoir porter entre autres avec l'Allemagne pour que nous ayons des règles justes, dignes parce que l'Europe qui dysfonctionne, c'est aussi celle que nous voyons dans les rues de Paris. Malheureusement, 80% des femmes et des hommes – et je vais y revenir dans un instant – qui vivent dans des conditions indignes, dans la rue et que successivement nous relogeons, 80% dans les derniers chiffres sont ceux qu'on appelle des « Dublinés », c'est-à-dire le produit de nos propres dysfonctionnements européens, des femmes et des hommes qui ayant demandé l'asile dans d'autres pays, en particulier en Allemagne, arrivent en France où ils n'auront aucune perspective eux-mêmes d'avoir l'asile. Donc l'Europe doit fonctionner différemment par une responsabilité partagée et plus de solidarité.

Enfin, nous changerons en profondeur la manière d'appréhender ces sujets en France. Je l'ai dit à Orléans l'été dernier, toutes celles et ceux qui arrivent en France quelles que soient leurs conditions doivent être hébergés et logés dignement. Nous nous étions installés dans une forme d'hypocrisie où l'idée qu'on laissait dans la rue, qu'on humiliait, qu'on faisait attendre pouvait dissuader certains. Qui vient de la Corne de l'Afrique, d'Afghanistan ou d'ailleurs a traversé tous les risques n'est pas dissuadé par des petits matins blafards devant les préfectures ou par des nuits passées dans les rues de Paris.

Et donc il nous faut héberger chacune et chacun mais en hébergeant, nous devons aussi contrôler et organiser l'accès à des titres de séjour pérennes et donc un statut dans la société.

Si je devais résumer la pensée auprès de vous, je vous dirais qu'aujourd'hui, on fait presque tout à l'envers : on n'héberge pas, mal, et donc on fait à la fois ce qui est indigne vis-à-vis de celles et ceux qui arrivent, et ce qui exacerbe la tension dans notre société. On met beaucoup trop de temps à instruire les demandes, jusqu'à dix-huit mois, recours inclus, quand c'est aujourd'hui trois à quatre mois en Allemagne.

On intègre mal celles et ceux à qui on a donné des titres pour trouver une place dans la société, par la langue, par l'éducation, par le travail. Mais on raccompagne aussi très mal celles et ceux à qui nous n'avons pas donné de titres ! Ce qui est aussi absurde, parce que, vous l'avez bien compris, c'est ce qui, pour nos concitoyens qui financent la solidarité nationale parce qu'ils sont les contribuables, n'est pas explicable.

Et donc je veux un système, une organisation collective, celle qui commence à se mettre en œuvre et qui sera parachevée par un texte au début de l'année prochaine, qui permettra d'héberger quiconque arrive sur le territoire français, dans des conditions dignes, mais qui permettra dès l'hébergement, d'enclencher des procédures administratives. Parce que je ne peux pas expliquer à qui paie ses impôts, qu'on héberge sans condition, sans aucun contrôle et sans regarder.

Qu'une fois cette procédure instruite, on puisse dans des délais extrêmement rapides, les mêmes que l'Allemagne, instruire les demandes, donner des titres, investir beaucoup plus dans l'intégration et reconduire beaucoup plus efficacement celles et ceux qui ne relèvent pas des titres que nous pourrions leur donner.

Je veux que la France et l'Allemagne se rapprochent dans l'organisation, dans leur capacité à accueillir. Je rentre dans les détails parce que c'est un débat exigeant qui se fait, là aussi, au cœur de chaque détail, et pas simplement en énonçant les principes. Et vous l'avez vu, nous pourrions nous retrouver sur des principes fondamentaux, mais avec une exigence d'action. Et je ne serai pas de ceux qui pensent qu'on peut, de manière indistincte, inconditionnelle, accueillir tout le monde. Parce que je ne saurais pas le faire. Parce que la fonction qui est la mienne m'impose le réel, et parce que je ne saurais pas l'expliquer aux Françaises et aux Français.

L'accompagnement premier est inconditionnel, mais on doit instruire ensuite les demandes et accueillir pleinement et dans les meilleures conditions celles et ceux qui y ont droit, et pouvoir raccompagner dignement celles et ceux qui n'y ont pas droit. C'est aussi cela, l'exigence partagée que nous devons avoir.

Vous l'avez compris et je ne serai pas plus long, chacun des débats que vous soulevez est d'une complexité extrême. Mais à chaque fois, vous êtes des aiguillons indispensables pour l'action publique. Et je veux qu'à chaque fois, nous puissions conjuguer nos consensus et nos dissensus, en contemporains ; parce que si vous avez cinq cents ans, ce qui vous place dans cette salle en face de moi avec une véritable éminence, vous êtes mes contemporains.

Et je veux partager ici une réflexion d'un homme qui nous lie et à qui je dois énormément, Paul RICOEUR. J'ai eu une chance extrême, je l'ai rencontré, et il m'a appris. Et je n'ai jamais bien compris pourquoi il avait accepté qu'un étudiant, je dois bien vous le confesser ce soir, qui n'était pas le plus brillant de sa génération en Philosophie, qui avait à peine une licence de Philosophie à l'époque, puisse devenir son assistant. Je ne l'ai jamais compris, je dois dire que je ne lui ai jamais directement demandé. Mais il l'a fait, avec cette humilité qui le caractérisait. Mais la chose qu'il me disait le plus souvent, c'était : « Avec vous, je parle comme avec un contemporain. Vous avez l'âge de mes petits-enfants, ou arrière-petitsenfants, mais avec eux, je suis au sommet de l'arbre et je suis de plus en plus seul. » Il avait perdu son épouse quelques années plus tôt. « Et donc vous êtes mon contemporain ». Et dans sa bouche, je l'ai progressivement compris, ça voulait dire quelque chose d'essentiel, c'est que nous avons un monde à partager, des lectures, des accords et des désaccords, mais nous étions contemporains, quelle que soit l'autorité qu'il avait sur moi, le savoir qu'il avait sur moi, la hiérarchie qui, de fait, existait entre nous. Et cette contemporanéité, c'était au fond sa plus grande exigence.

Et je l'ai compris, pas un mot de LEVINAS. Il m'a dit, plusieurs années après, c'est que cette contemporanéité a nourri sa confiance, et ce qui doit exister entre nous, c'est cette confiance. Et cette confiance, c'est toujours un déséquilibre, parce qu'elle est donnée à un moment, à quelqu'un qui ne la mérite pas tout à fait. Mais comme le disait très joliment LEVINAS, « la confiance, c'est le problème de l'autre ». La confiance que m'a faite quand j'étais jeune, Paul RICOEUR, c'est mon problème. Et comme disait JANKELEVITCH, « c'est mon viatique pour l'éternité ».

C'est donc la confiance que je dois à chacune et chacun, dans un déséquilibre qui fait qu'il faut d'abord donner en sachant qu'on va recevoir, parce que cela oblige l'autre.

Cinq cents ans après LUTHER, l'esprit de la Réforme souffle encore sur les églises protestantes et sur notre société. Et au cœur de votre foi, se trouve encore cet esprit d'indépendance, cette liberté intellectuelle, ce souci de l'Homme, qui ont construit l'histoire du protestantisme et qui ont construit l'Histoire de la France.

Fort de cette histoire un peu particulière que je viens de vous livrer, et de tous les débats vivants que nous continuerons à avoir, je veux vous demander, pour les cinq cents prochaines années, en tout cas pour les cinq années à venir : ne cédez rien, restez tel que vous êtes, et comme Jean BAUBEROT à qui nous devons sur ce sujet, aussi beaucoup d'écrits, « si notre civisme devenait conformisme, si notre tranquillité se muait en indifférence, alors nous aurions déserté le désert ». S'il vous plaît, ne désertez pas le désert. Il est, pour la France, une source vivante de sa richesse.

Bon anniversaire, et je vous remercie. Vive la République et vive la France.

Publié le 09 Mars 2018

Devant les juifs

Monsieur le Premier ministre,

Monsieur le président du Sénat,

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le président du Conseil économique social et environnemental,

Monsieur le ministre d'Etat,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Madame la Maire de Paris,

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les responsables des cultes,

Monsieur le président du CRIF,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux, et je dois le dire aussi ému d'être parmi vous ce soir pour ma première participation au dîner annuel du CRIF en tant que président de la République. Dans un lieu qui n'est pas sans charge symbolique, vous l'avez rappelé, Monsieur le président à l'instant, en évoquant le 7 mai dernier. Au fond, je voudrais reprendre l'histoire-là, le 7 mai dernier, notre pays a fait le choix de transformations profondes, radicales, il n'était sans doute pas d'accord sur tout mais, il a fait le choix d'aller de l'avant et de ne pas céder à l'extrême, au message de repli. Beaucoup de voix se sont élevées dans les derniers jours avec clarté, la vôtre était là et elle était claire, et je ne l'ai pas oubliée. Et je me souviens le dimanche qui précédait le 2ème tour de cette foule dans la rue, devant le mémorial où nous étions ensemble, et elle était silencieuse cette foule, mais elle avait un poids, celui de notre histoire et celui de toutes ces attentes et ce poids croyez-moi, je ne l'oublierai jamais. Le 7 mai notre pays a fait un choix clair, un choix d'avenir, d'ouverture profonde et radicale mais, tout n'est pas pour autant résolu et le pays n'a pas totalement changé et les passions tristes ne se sont pas pour autant évaporées du jour au lendemain. Et l'Europe est là pour nous rappeler, semaine après semaine, le risque des extrêmes et leur montée. Vous venez de rappeler, chère BEATE, la montée de l'AFD lors des dernières élections allemandes, nous avons vu il y a quelques jours, la montée des extrêmes dans l'Italie voisine. Et donc cet esprit du temps et ce vent mauvais sont toujours là, à travers l'Europe et existent toujours encore dans notre pays.

Alors nous devons être fermes dans l'action, déterminés et solides et ne rien oublier, en effet, de ces engagements pris le 7 mai dernier. Et dans ce dialogue que la République doit constamment avoir avec elle-même, le CRIF a une place à part. Le CRIF porte depuis maintenant près de 75 ans, depuis sa création durant l'occupation nazie, dans la clandestinité à Lyon, Monsieur le ministre d'Etat, la voix des Juifs, et puis celle des institutions juives de France. C'est l'esprit de la Résistance qui l'a fondé. Le CRIF anime depuis lors un dialogue fructueux et permanent avec les plus hautes institutions de l'Etat, notamment depuis 32 ans, à l'occasion de ce dîner annuel, vous l'avez rappelé, cher Serge, qui est devenu un temps important de rencontres, où se trouvent réunis les représentants de toutes les croyances, de toutes les opinions. C'est l'esprit de la République qui l'a fécondé. Et comme le déclarait Simone VEIL à Berlin en 2004, devant l'OSCE, cette confiance qui va jusqu'à la tendresse entre les juifs de France et la République française est d'abord le fruit de l'histoire. L'histoire des Juifs de France, c'est celle d'une heureuse rencontre, d'un amour souvent blessé, souvent offensé, souvent humilié entre le vieux peuple de l'Antiquité et le pays qui a su l'accueillir et recevoir la richesse de son apport spirituel, intellectuelle et moral. C'est en France et non pas ailleurs en Europe qu'on accorda d'abord aux juifs le statut de citoyen.

Il est donc de notre responsabilité partagée de faire vivre l'esprit jadis décrit par Théo KLEIN, comme celui d'un certain regard et je le cite « d'une positivité du judaïsme sur la société ». Aujourd'hui, malgré les inquiétudes, malgré la résurgence de la haine, nombreux sont les juifs de France qui gardent la confiance et l'enthousiasme de leurs ancêtres pour proclamer, Monsieur le Grand Rabbin, « heureux comme Dieu en France » et faire leur ces mots du père d'Emmanuel LEVINAS, ce qui du fond d'un empire russe, traversé par les pogroms, disait de la France et cette phrase résonne toujours en moi, comme en écho à nos controverses contemporaines, « un pays où l'on se déchire sur le sort d'un petit capitaine juif, est un pays où nous devons aller sans attendre ».

Alors malgré tout, malgré cela, malgré cette histoire inséparable, il y a en effet cet esprit du temps et tout ce que vous avez parfaitement rappelé, Monsieur le Président, il y a les haines qui remontent, il y a les crimes de la pire espèce, en 2006 un meurtre ignoble à frapper au cœur notre communauté nationale, cette année-là, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, un jeune homme, un jeune Français est mort assassiné parce qu'il était juif, enlevé, torturé et assassiné, au nom des pires fantasmes antisémites. Et depuis cette date sur le territoire de notre nation à Toulouse, à Paris, à Créteil des hommes et des femmes, des personnes âgées comme des enfants, sont morts aussi, exécutés de sang froid pour ce seul fait d'être nés juifs par des barbares qui avaient perdu tout sens de l'humanité. D'autres encore ont été froidement agressés, violentés, battus. Nous avons collectivement cru à tort que l'antisémitisme avait définitivement reculé dans notre pays et même face à ces crimes, certains ont pendant trop longtemps commis l'erreur, la faute morale même, du déni. Or, la réalité est là et elle est incontestable, à côté du racisme qui continue de miner en profondeur notre société comme une gangrène, depuis des décennies, nous avons compris avec effroi que l'antisémitisme était toujours vivant. Et sur ce sujet, notre réponse doit être implacable, la France ne serait plus elle-même si nos concitoyens juifs devaient la quitter parce qu'ils ont peur. La France se perdrait si elle devait admettre comme une fatalité du siècle, la présence en son sein de l'antisémitisme, dans ses mots, dans ses clichés, dans ces menaces ou dans ses actes. Et j'ai honte, Monsieur le Président, d'avoir entendu qu'il pouvait exister dans notre République, des conseils proférés comme ceux que vous avez cité tout à l'heure et je ferai tout pour que cela ne soit plus jamais le cas.

Jamais nous ne devons faiblir et jamais nous ne faiblirons dans la dénonciation de l'antisémitisme et dans la lutte contre ce fléau, il n'y a là aucun accommodement, aucun interdit de langage, aucune cécité possible, quelle que soit la forme qu'ils prennent de l'injure à l'agression, de la stigmatisation au meurtre, l'antisémitisme est le contraire de la République. Il est le déshonneur de la France. Et nous combattons chaque jour pour une République de l'honneur et de la fraternité, nous combattons donc chaque jour l'antisémitisme sous toutes ses formes.

Et le combattre, c'est assurer la sécurité, le combattre, c'est lutter partout contre la faiblesse des esprits et gagner cette lutte des imaginaires, le combattre, c'est mener cette bataille à l'école dans le dialogue des nations et sur le plan international. Le droit à la sécurité est en effet un droit sacré dans notre pays, assurer cette sécurité est la première mission de l'Etat. Les attentats terroristes et le terrorisme islamiste nous ont mis à l'épreuve et nous sommes engagés dans un combat de longue haleine, vous l'avez là aussi rappelé. Ce combat n'est pas terminé, vous en avez rappelé toutes les traces, toutes les morsures ces derniers mois encore sur le sol national. La mobilisation du gouvernement est entière et notre détermination l'est tout autant. Et c'est non seulement sur le sol national, mais en Syrie, en Irak, comme au Sahel que nous sommes engagés. C'est le combat contre le terrorisme sous toutes ses formes qui a conduit à l'engagement et au succès de nos armées et je veux ici saluer le courage de nos soldats engagés au Mali et au Proche-Orient contre Daesh et les terroristes.

L'évaluation des actes et menaces antisémites, fait l'objet d'un suivi particulièrement attentif des services du ministère de l'Intérieur. En liaison régulière avec le service de protection de la communauté juive, selon le mandat précis que le Fonds social juif unifié, le CRIF et le Consistoire central lui ont donné depuis l'attentat contre la synagogue Copernic en 1980. Depuis 2014, ces chiffres sont en baisse. C'est une évolution positive bien sûr qui témoigne du travail réalisé sur le terrain, de la détermination entière et continue à la fois dans la sécurisation et dans la prévention. Mais bien évidemment, il ne saurait ici être question de se satisfaire d'un résultat qui reste supérieur encore aujourd'hui à 300 atteintes par an, soit encore près d'une par jour. Nous pouvons d'autant moins nous en satisfaire que l'an dernier, les actions violentes et celles dirigées contre les lieux de culte juifs ont augmenté. Même si elle est heureusement limitée avec 28 sites juifs ciblés en 2017, 23 en 2016, c'est une réalité qui doit résonner car il ne saurait y avoir de lutte efficace sans nommer et dénombrer le mal. Nous devons tourner la sinistre page ouverte depuis les années 2000, et remporter cette victoire, revenir à cette réalité que nous avons connue dans notre pays, il y a quelques décennies de là, dans les années 80, 90 où dans la République française les agressions n'étaient pas à ce niveau, pas à cette intensité. Il n'y a donc aucune fatalité, ni aucun satisfecit à retenir de la situation présente, mais bien la détermination de continuer à conduire ce combat inlassablement.

Il est une réalité aujourd'hui qui s'impose à nos compatriotes juifs qui dépassent les chiffres et les statistiques et vous l'avez aussi rappelé, cette réalité c'est une inquiétude qui s'est installée et parfois une angoisse car ce qui s'insinue à travers des gestes, des regards, des mots, ce sont des comportements, des tournures d'esprit, l'impossibilité de vivre au quotidien. Et donc au-delà de cette violence réelle, mesurée, subie, il y a la violence insidieuse qui s'est aussi installée et qui est là et que nous devons nommer et dénoncer car elle aussi conduit à l'exil, soit hors de la République, soit dans la République. La fuite de certains quartiers, vous les avez rappelés, Monsieur le Président, et la République n'est pas elle, quand elle accepte qu'il y ait des quartiers réservés aux uns ou interdit aux autres, en aucun cas. Et nous ne pouvons nous résigner en effet à ces affrontements, à cette corruption des esprits qui disent quoi ? Ils disent d'abord que cet antisémitisme contemporain a été pour beaucoup et continue à être l'importation de conflits internationaux. Beaucoup continuent à détourner la cause palestinienne sur le sol français, pour justifier de leur antisémitisme et au nom de cette cause, au nom d'un conflit qui a sa place et sur lequel je vais revenir, justifient les pierres actes qui sont contraires à l'esprit de la République et à ce qu'ils sont comme citoyens. Mais il faut bien le dire les choses vont aujourd'hui au-delà, et il y a un antisémitisme contemporain qui n'est plus réductible à l'importation du conflit israélo-palestinien, mais qui ravive le pire de ce que nous avons parfois connu, la détestation de certains citoyens pour ce qu'ils sont. Et le plaidoyer que vous venez de faire contre les écrits de CELINE et j'y reviendrai tout à l'heure, montre combien ça c'est la peur du retour de ce même antisémitisme que nous avons, et il est là, bien présent et il faut le regarder en face dans ce qu'il y a de brutalité, et il faut regarder aussi l'échec que cela représente pour nous, malgré le travail de mémoire, malgré le travail de l'histoire, de voir la résurgence de cet esprit au

cœur même de notre société. Et je vous mentirais à dire ce soir que ça n'est qu'un conflit d'ailleurs importé subrepticement en France et passager, accidentel. C'est malheureusement plus grave, plus installé et quelque chose renait que nous avons connue, et qu'il nous faut donc combattre cet antisémitisme résurgent, profond, c'est aujourd'hui la cause que tous les républicains doivent combattre, parce que c'est-ce qu'il y a à d'autres moments de notre histoire fait chuter la République.

Et je veux être ici parfaitement clair, la France ne renoncera jamais aux juifs de France, cette idée, je la balaie très clairement, y compris quand j'entends certains esprits qui pourraient douter sur ce sujet. La République protège à parts égales, tous ses enfants parce que nous avons la mémoire longue, parce que nous n'oublions rien, parce que nous n'oublions pas le visage, ni le nom de ceux qui ont souffert et de ceux qui sont morts. Et dites-le partout, la France est fière de compter en son sein des concitoyens de confession juive et ne se résoudra jamais aux torts qui sont faits à raison de cette confession, jamais, pour autant je sais tout ce qu'il nous reste à faire pour lutter contre ces actes et contre cet esprit grandissant.

C'est pourquoi les gendarmes et les policiers seront plus et mieux formés au recueil de plainte pour actes racistes et antisémites, afin d'améliorer la façon dont ces plaintes sont aujourd'hui recueillies, c'est l'engagement pris par le ministre d'Etat et c'est le travail, annoncé il y a quelques semaines dans le cadre de la refondation en profondeur de la police de sécurité du quotidien. Au-delà de cette formation renforcée, une expérimentation sera lancée au cours de l'année afin d'adapter des processus d'auditions des victimes, des canevas d'auditions seront élaborés afin de mieux identifier, caractériser et, le cas échéant réagir à l'allégation d'un mobile raciste, antisémite ou discriminatoire. Car cela commence dès le début, dès l'intervention des forces de l'ordre pour caractériser l'acte et vous l'avez rappelé, nous avons vécu encore récemment des situations inadmissibles pour la mémoire de Madame HALIMI et pour sa famille parce que nous avons pris des mois et des mois à caractériser ce qui était une évidence pour ceux-là même qui avait constaté le crime.

Les responsables des institutions juives savent le travail accompli par nos forces de sécurité et nos militaires en appui, j'entends et je comprends les inquiétudes qu'elles portent sur les modalités opérationnelles ou sur les conséquences des redéploiements et le sentiment que ces forces sont dès lors moins présentes, le ministre d'Etat, le préfet de police sont pleinement mobilisés sur ce sujet à vos côtés au quotidien. Vous avez prononcé Monsieur le Président aussi des paroles sévères à l'égard la justice française, vous avez évoqué, j'y suis revenu, l'agression terrible contre Madame Sarah HALIMI. J'ai dit très clairement et je vous remercie de l'avoir rappelé, au mois de juillet dernier, quelle était ma position, étayée par les simples faits. Et j'ai pris position en appelant la justice à faire toute la clarté sur la dimension antisémite du meurtre de Sarah HALIMI. Et je me réjouis que cette dimension ait pu être finalement reconnue. C'est ce à quoi doit aussi servir une enquête, à établir les circonstances d'un crime et à le qualifier justement.

Vous avez aussi évoqué l'attentat de la rue des Rosiers, dont 35 ans après la douleur est encore très vivement ressentie par les familles, par les juifs de France et par la communauté nationale, je veux ici vous l'assurer. Après tout ce temps passé, cette enquête particulièrement ardue n'a pas abouti à la condamnation des auteurs et c'est une blessure, pour autant la justice n'a jamais baissé les bras et n'a jamais refermé le dossier. Vous évoquez l'extradition demandée à la Norvège, les magistrats agissent pour surmonter les difficultés juridiques invoquées par ce pays, que sont justement la prescription et le fait que l'auteur norvégien ne peut en principe pas être extradé, je veux ici vous dire que tout sera mis en œuvre pour que cette enquête se poursuive et aille à son terme.

La justice n'a pas non plus fermé définitivement le dossier de l'attentat commis en 1980 contre la synagogue de la rue Copernic, dans laquelle le parquet a effectivement fait appel. J'ai pris position très clairement et le gouvernement agit par les voies qui lui sont ouvertes par notre droit, mais vous l'avez vous-même rappelé, je suis aussi le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire et je ne

peux ni me substituer à elle, ni porter un jugement sur des enquêtes couvertes par le secret de l'instruction particulièrement complexes et menées par des juges antiterroristes qui sont reconnus pour leur courage et leur ténacité. Et je veux ici les saluer.

Il faut aussi souligner, vous pouvez les applaudir et en particulier celui auquel je pense. Il faut aussi souligner les initiatives prises par la justice et dont on doit se réjouir, afin d'agir vigoureusement pour déconstruire les stéréotypes qui sont le moteur de tous les racismes, le ministère de la Justice a développé le recours aux stages de citoyenneté pour ceux qui se rendent coupables de faits d'antisémitisme. Et je salue le partenariat fructueux des parquets, avec le Mémorial de la Shoah et je sais les résultats obtenus par une pédagogie simple et éclairante qui brise les préjugés et ramène dans le giron de la République des esprits qu'on croyait parfois perdus. Je le redis, donc ce soir devant vous, très clairement, avec toute la force d'un engagement public, il ne saurait y avoir demain ou après-demain le moindre renoncement de l'Etat, le moindre abandon des familles juives de France. L'Etat assurera sans faiblir son devoir de protection des personnes, des associations, des lieux de culte, des écoles et des crèches parce que cela fait fondamentalement partie de notre pacte républicain. Ce devoir de protection est une nécessité mais aussi une réalité. Les aides financières dédiées à la sécurisation des lieux de culte, des écoles et des crèches verront leur niveau maintenu sur toute la durée du quinquennat.

Mais ce combat ne se réduit pas à la sécurité, devoir premier, c'est aussi la lutte contre l'antisémitisme sous toutes ses formes et en particulier sur Internet. Vous l'avez rappelé et je veux ici répondre à votre adresse. Je veux saluer la ténacité du travail de sensibilisation et d'information réalisé depuis des années par les services du CRIF auprès du public, des pouvoirs publics mais aussi des acteurs du Net. Le diagnostic dans sa froideur clinique, vous l'avez posé dès 2012, avant la tuerie de l'école Ozar Hatorah de Toulouse, dans une contribution au rapport annuel de la CNCDH et il reste hélas toujours valable.

Gardons-en la leçon de l'absolue nécessité d'un combat ferme, constant, persévérant comme de l'invitation à une véritable pédagogie permanente contre ce fléau auquel sont singulièrement exposés les plus jeunes. L'Etat n'est pas resté impassible, la plate-forme Pharos permet de saisir les services de police ou de gendarmerie, des signalements à la justice ont opérés par la DILCRAH dont je salue aussi ici le travail, mais nous devons. Mais il nous faut aller plus loin et être plus fort, c'est la raison pour laquelle une mission sera confiée par le gouvernement à Gil TAIEB et Karim AMELLAL sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme sur Internet qui doit, non seulement, impliquer les pouvoirs publics mais aussi la société civile et les plateformes. Aucune piste ne sera écartée, y compris la possibilité de légiférer dans ce domaine. Je veux le dire ici très clairement, nous avons lancé un travail en profondeur depuis le mois de juillet dernier, en particulier avec nos partenaires britanniques et l'ensemble des partenaires européens s'y sont joints, contre les messages à caractère terroriste, à propagande terroriste et, plus largement, toutes les propagandes de haine dont l'antisémitisme. Nous avons mis en place plusieurs mesures et nous avons eu plusieurs avancées sur une base volontaire et je veux vous répondre très directement, oui, la loi allemande donne un exemple inspirant d'une législation utile, nous sommes en train de regarder les avantages et les désavantages. Oui, nous souhaitons cette année pouvoir mener au niveau européen un combat permettant de légiférer pour contraindre les opérateurs à retirer dans les meilleurs délais l'ensemble de ces contenus et construire le cadre juridique d'une responsabilité de ces plateformes et l'ensemble de ces diffuseurs de messages.

Ce combat est indispensable car la haine qui déferle sur internet, est une réalité. Cette réalité de haine, vous l'avez rappelé, ce sont aussi les actions de boycott régulièrement souhaitées ou conduites à l'encontre des produits juifs ou israéliens, là-dessus, je veux être également parfaitement clair, Monsieur le Président, ces actions sont prohibées par notre droit, je les considère comme indignes, je les condamne avec la plus grande fermeté et elles seront toujours scrupuleusement poursuivies et sanctionnées.

Mais lutter contre l'antisémitisme, c'est aussi mener cette bataille dans les esprits, ou plutôt c'est mener cette guerre de la prévention et à plusieurs titres. D'abord à l'école et vous l'avez vous-même dit, c'est l'action que nous menons avec le Premier ministre et le ministre de l'Education nationale depuis plusieurs mois, avec les initiatives prises en matière de formation des maîtres, avec en effet cette initiative prise pour reconstituer une véritable doctrine de laïcité à l'école, avec des modules de formation et une sensibilisation croissante qui doit être faite et qui est aujourd'hui conduite. L'école est le cadre républicain dans lequel se construit ce rapport à l'autre. Et je dois vous le dire ici, j'ai constamment cherché à avoir cette vision, certains ont parfois pensé qu'elle n'était pas assez dure ou assez ferme de la laïcité, je crois qu'elle est conforme à l'esprit de 1905. La laïcité, c'est la possibilité, et au premier chef à l'école de croire ou de ne pas croire. Et la laïcité elle échoue à chaque fois, qu'on laisse à l'école des messages ou des comportements se faire à l'encontre de quelqu'un parce qu'il est ou parce que sa religion et celle-ci ou celle-là, mais nous sommes aussi en échec à chaque fois que nous ne savons pas donner sa place à chacun en le laissant croire et en ayant sa part privée de religion. Et aujourd'hui nous devons bien regarder en face les choses et elles contribuent d'ailleurs de cette espèce de République qui se compartimente, que vous avez évoquée. Je me battraï de toutes mes forces contre des endroits de la République ou des jeunes enfants parce qu'ils sont juifs doivent partir. J'ai vu comme vous des écoles dans des quartiers où on me disait qu'un jeune enfant avait dû rejoindre une école privée sous contrat ou une école privée parce qu'il ne pouvait plus rester dans l'école de la République, c'est une honte et cela, je veux qu'ensemble nous puissions réduire au sens quasi militaire du terme, par ce combat éducatif, par cette restauration de la laïcité, mais nous devons aussi et cette tendance existe depuis des années, tout faire pour que les jeunes enfants juifs puissent rester dans l'école de la République. Et j'ai, je dois vous le dire, une tristesse aussi réel quand je vois parce que la situation, la tension est ainsi à son paroxysme dans notre pays, des parents qui décident que leurs enfants vont quitter l'école de la République, parce qu'on n'a pas réussi à faire que les examens les plus importants, n'étaient plus organisés le samedi matin et que ce qui s'est toujours fait, ce qui s'est toujours fait dans le cadre de la laïcité dans l'école de la République, de manière dépassionnée, il ne faut pas parler d'accommodement puisque maintenant, ça a été repris par nos Canadiens, qui ont une vision multi culturaliste que nous n'avons pas, mais la laïcité, pardon mais c'est la réalité, je crois à la laïcité de 1905, mais la laïcité de 1905, elle a toujours été la sœur du bon sens républicain. Et le bon sens républicain, c'est que chacun soit là et c'est qu'un petit enfant de la République qu'il soit juif, qu'il soit musulman, qu'il soit protestant, qu'il soit catholique, il doit être dans l'école de la République au maximum parce que c'est là qu'il recevra l'enseignement la République et parce que c'est là qu'il apprendra à vivre avec l'autre. Et c'est parce que c'est ça le cœur de la laïcité. C'est ça très profondément. Et donc vous comprenez que ce combat de l'école, nous allons continuer à le mener mais, il suppose de tenir ensemble ce chemin de crête, qui conduit à préserver ce visage de notre République, avec toutes ses tensions, mais de les garder, au bon niveau. On ne fait jamais avancer, le débat sur la laïcité, sur la lutte contre toutes les haines à l'école, lorsqu'on fait des débats nationaux sur des menus de cantines de telle ou telle ville ou de telle ou telle école, je vous assure que c'est une fausse bonne idée, absolue.

Et donc vous l'avez compris prévenir, ces discours de lutte, ces fractures dans la République, cette haine et donc cet antisémitisme, c'est aussi décider de mener ce combat à l'école, un combat exigeant pour la laïcité et la laïcité sans qualificatif, celle de notre République. C'est aussi mener le combat des esprits et je n'avais pas prévu d'en parler, mais je veux ici vous répondre sur les sujets de controverses contemporains, il y a beaucoup de débats ces dernières semaines qui ont émergé sur différents auteurs qui ont marqué notre histoire et je voudrais ici les distinguer devant vous, dans un dialogue critique, que je ne veux pas purger. Il y a eu un débat sur la commémoration de Maurras ou pas, ce sont des historiens, un groupe d'experts qui ont déterminé ce qui est non pas, un hommage national qu'il faut rendre à une personne, mais l'inscription des dates qui ont fait l'histoire de France. Maurras a participé à l'histoire de France et je crois que ce n'est pas une bonne idée, ni une bonne réaction collective de vouloir l'effacer. Est-ce que cela veut dire pour autant que Maurras est un auteur qu'il faut recommander ? Non, mais rappelez-vous le

cœur du combat que nous avons ensemble conduit et je connais beaucoup de visages amis dans cette salle pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme, il a été d'aller chercher les parts sombres de nos histoires, d'aller leur donner des dates, des visages, de pouvoir les nommer pour les dénoncer, parce que nous nous sommes battus contre le racisme, le colonialisme, nous avons été ressortir le Code noir qui n'est pas une gloire de l'histoire de France, nous l'avons republié avec un appareil critique, nous l'avons dénoncé. Mais nous sommes allés le rechercher là où d'autres l'avaient enfoui. Et donc la figure de Maurras est une figure qui ne m'a pas inspiré à titre personnel, elle a pu inspirer parfois certains des prédécesseurs sur le plan littéraire ou historique, c'est une figure à laquelle, mais parce qu'elle fait partie de l'histoire de France et qu'elle a sa complexité et ici je ne suis pas au tribunal de l'histoire mais, nous devons la regarder comme faisant partie de l'histoire de France. Et l'occulter intégralement, c'est vouloir reconstruire après avoir lutté tant et tant contre les refoulés de l'histoire, une autre forme de refoulés post-mémorielle et post-historique et ça dit quelque chose de nos propres faiblesses, je vous assure, réfléchissez, s'il vous plaît à cela. Ça ne veut pas dire qu'il faut le glorifier, ça ne veut pas dire qu'il faut le totémiser, mais ça veut dire qu'il ne faut pas avoir peur de dire qu'il a existé parce que l'occulter c'est lui donner une place étrange. Pour CELINE, je ne vais pas purger ce débat. Je ne vais pas purger ce débat parce qu'il n'y a pas dans notre pays de police morale ou historique ou mémorielle de l'édition au sens où je pourrais la prendre en disant, j'interdirai la publication de ces écrits.

Donc je ne vais pas trancher ce débat devant vous, mais je veux donner ici quelques indications. La première, c'est que CELINE lui-même avait souhaité que ses écrits ne soient pas republiés, parce qu'il en avait pour partie honte et parce qu'il pensait qu'ils n'étaient pas à la hauteur du reste de son œuvre. La deuxième chose, c'est que nous avons beaucoup d'œuvres de CELINE qui permettent de le connaître, de l'enseigner, de l'apprendre et je ne crois pas que nous ayons besoin de ces pamphlets. Et il faut connaître, apprendre, comprendre CELINE, il fait partie de la littérature française, c'est un auteur de talent, point n'est besoin de ses écrits pour l'apprendre. Et ensuite je suis très heureux que dans notre pays, dans notre République, il puisse y avoir des éditeurs qui se posent cette question mais, qui puissent décider de ne pas la purger parce qu'il y a des consciences qui s'éveillent, qui dénoncent, qui expliquent pourquoi, parce qu'il y a des intellectuels qui se mobilisent et parce qu'il y a ce débat critique, adulte.

Je pense que ce que vous avez dit vous avez dit tout à l'heure, Cher Serge, vaut mieux que tous les interdits ou toutes les décisions venant d'en haut. C'est le cœur vivant de ce qu'est la République, un débat permanent et exigeant, mais vous avez compris, je crois, de quel côté j'inclinai. Lutter contre l'antisémitisme, c'est également s'assurer pleinement de ce devoir de mémoire pour lequel vous vous êtes tant battu, s'ajoutant au lieu de mémoire essentiel à notre compréhension de l'histoire, le musée Maison Zola Musée Dreyfus sera ouvert en 2019 à Médan, dans les Yvelines, afin justement de perpétuer la mémoire de cette affaire et de ceux qui se sont levés pour faire vivre l'esprit de la République, en dénonçant ouvertement l'antisémitisme.

Et ce combat, ce combat dans l'imaginaire, ce combat de mémoire est l'un des meilleurs antidotes à cet antisémitisme qui ressurgit ou se reconstruit, c'est pour ça que je prends un peu de temps pour expliciter ma position, parce que si quelque chose renaît aujourd'hui, c'est que quelque chose réapparaît, des racines, dans notre société qui ont conduit au pire de l'antisémitisme. Enfin, mener ce combat, c'est aussi le mener sur le plan international, je me suis très clairement exprimé sur ce sujet, vous l'avez rappelé, et je souhaite que notre gouvernement travaille avec toutes les organisations internationales, les Etats, en Europe et dans le monde, qui œuvrent et qui luttent avec les fondations et les institutions culturelles engagées dans ce domaine pour notre mémoire partagée et contre l'antisémitisme.

C'est pourquoi je souhaite également que les liens se renforcent avec Israël, nous aurons cette année, Madame l'Ambassadeur, nous aurons cette année la joie d'accueillir une saison croisée France-Israël, de mai à octobre 2018, dans les deux pays, plus de 100 manifestations vont être

organisées dans tous les domaines, les arts visuels, le théâtre, le cinéma, la mode, la gastronomie, l'innovation, la science seront à l'honneur. Et je tiens, à ce titre, à remercier l'Institut français et le comité des mécènes pour leur soutien décisif à cette programmation, ce sera un moment historique qui vise, au-delà des dizaines d'institutions impliquées dans cette saison et des milliers de spectateurs qui y participeront, en Israël et en France, à rapprocher nos deux sociétés, française et israélienne pour les années à venir.

Mais les échanges entre gouvernement ne suffisent pas, y compris pour parler de paix et de sécurité, l'action de la société civile est indispensable, et nous avons la chance d'avoir, en Israël et en France, des acteurs économiques, associatifs, scientifiques et culturels de premier plan. Je l'ai dit au Premier ministre israélien, et je le dirai bien sûr au président RIVLIN, lorsque je le recevrai en juin à Paris. Avec le gouvernement israélien, nous travaillons sur ce sujet, et je souhaite que nous puissions – ce lien est déjà extraordinairement vivace et pour beaucoup d'entre vous, vous le faites vivre au quotidien – mais que nous puissions aller plus loin dans ces échanges croisés, dans justement ces partenariats, à tous égards, qui font vivre la relation.

Avec le gouvernement israélien, nous avons des échanges très réguliers et très directs, le Premier ministre NETANYAHOU et moi avons eu à plusieurs reprises de longs entretiens diplomatiques, nous travaillons ensemble sur la situation au Moyen-Orient, et notamment sur la menace que représente l'influence militaire de l'Iran, que ce soit en Irak, en Syrie ou au Liban. Et sur ce sujet, la France a pris une position claire de respecter les traités qu'elle avait elle-même participé à mettre en œuvre et qu'elle avait signés ; mais de le faire avec une exigence, un réalisme, pour lutter contre l'activité balistique et l'emprise régionale de l'Iran.

C'est-ce qu'avec nos partenaires britanniques, allemands et américains, nous continuons de faire de manière régulière, et j'espère que nous resterons dans le cadre qui est aujourd'hui le nôtre, mais avec une volonté claire et sans ambiguïté, la sécurité d'Israël et la lutte contre toute politique d'agression à l'égard d'Israël, qui est un des éléments que nous prenons en compte au premier chef dans notre action diplomatique dans la région.

La sécurité de notre allié israélien est une priorité absolue, elle n'est pas négociable, je le répète ici clairement avec la plus grande fermeté, et dans nos échanges avec le gouvernement israélien, il y a aussi des points évidemment qui sont des points de désaccord relatif, ils existent, et à ce titre, je pense qu'il continue à être important de travailler avec l'Iran pour justement réussir à cantonner leur action, leur activité, avoir une politique de contact avec toutes et tous et avoir aussi une politique qui, je crois, d'ailleurs est assez cohérente avec ce qu'a toujours été la politique de la France à l'égard du statut de Jérusalem et du conflit israélo-palestinien.

Et Cher Président, vous savez très bien quelle est ma position sur ce sujet, parce que je crois, au-delà du fait que c'est la position historique française, que c'est la seule position utile, utile pour vous au moment, où cela a été fait, et je l'ai dit à mon ami Donald TRUMP, président des Etats-Unis d'Amérique, je pense que l'annonce, parce que nous disons réciproquement que nous sommes amis, ce qui est vrai, et généralement, on le dit avant de parler de quelque chose sur lequel nous ne sommes pas d'accord, et donc au moment où de manière unilatérale, il a annoncé la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, je pense qu'il n'a pas aidé à la résolution du conflit, à la situation, je ne pense même pas qu'il ait aidé à l'amélioration de la situation sécuritaire, pour vous parler très franchement.

Je pense que c'est une véritable erreur dans ce contexte, et si la France suivait cette voie aujourd'hui, on ferait plaisir, mais on serait devenu inutile, parce qu'on perdrait ce statut, pardon de l'anglicisme, mes chers Présidents, Madame l'Ambassadrice, nous perdriions le statut de « honest broker », qui est

le seul utile pour la région et qui était d'ailleurs une forme d'utilité américaine pour la région. A un moment donné du processus, la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël et de la Palestine, adviendra, mais ça doit venir au bon moment du processus, dans un jeu équilibré qui avancera, et nous aurons des désaccords avec plusieurs dans cette salle, mais je peux vous dire très sincèrement que le président de la République française ne ferait pas son devoir, y compris à votre endroit, s'il se contentait simplement de vous faire plaisir pour une soirée.

Parce que sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, la solution viendra du dialogue, et elle viendra au premier chef du dialogue entre les parties sur le terrain, et donc ce que je souhaite faciliter, ce à quoi nous allons œuvrer et continuer à œuvrer, méthodiquement, patiemment, et avec d'ailleurs nos amis américains, c'est de pouvoir trouver une solution construisant la paix, et agréée par les deux parties sur le terrain, personne ne construira la paix sur le terrain à Washington, à Paris, à Bruxelles ou ailleurs, ça n'est pas vrai. Les associations qui luttent pour les droits de L'Homme et les libertés fondamentales ont vocation également à participer directement à ce travail diplomatique, à cet élan collectif vers la paix, et je sais pouvoir compter sur leur engagement.

Enfin Mesdames et Messieurs, cette lutte, et je veux finir par-là parce que nous avons parlé de beaucoup de sujets graves de sécurité, de cette angoisse qui va avec ce temps contemporain qui est le nôtre, mais s'il y a une chose qui fait que la République n'existe pas sans les juifs de France et que nous sommes un pays où, chaque semaine, les juifs en France prient pour la République, c'est qu'il y a quand même un lien qui dépasse tout cela et ce contexte, et ce lien, c'est un goût unique en commun pour l'universel et l'espérance, et cela, rien ne doit nous l'enlever. Ce lien, c'est celui qui fait que les juifs partout ont toujours cru dans le progrès, dans l'espérance, dans la raison, dans la lutte contre le relativisme et la défense de la science, vous l'avez rappelé, dans cette foi positive où on hiérarchise les paroles, qui est aussi au cœur du projet républicain.

Et donc quel que soit le contexte, quels que soient les jours, même lorsqu'il y a des jours mauvais, vous vous souviendrez qu'il y a une détermination absolue à la tête de l'Etat, mais vous vous souviendrez aussi qu'il y a ce pacte séculaire entre la République et les juifs, qui est ce pacte pour l'universel et pour l'espérance, et cela, aucun vent mauvais ne peut l'enlever. Et il y a justement dans cet esprit en commun l'antidote à tout ce que nous avons évoqué ce soir, le meilleur antidote, le fait que la réponse n'est pas dans une crispation, un repli, un rejet de l'autre, elle est dans cette espérance jamais déçue, elle est dans ce goût pour l'universel toujours répliqué.

Mesdames et Messieurs, le 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de L'Homme sera aussi l'occasion d'honorer cette année la personnalité de René CASSIN, il était français, républicain et juif, même si cette dernière appartenance doit être saisie dans toute sa complexité, puisqu'il écrivait lui-même : « ma fidélité au judaïsme est d'une nature toute particulière, attendu que je ne fréquente pas beaucoup les édifices du culte, et c'est depuis des persécutions de 1933 que j'ai tenu à montrer ma solidarité envers les persécutés, mais s'ils devenaient un jour persécuteurs, je ne serai plus avec eux. »

Celui qui fut un juriste éminent et universellement reconnu était fermement attaché à ce qu'il appelait une mystique qui n'existait pas encore, celle de la paix entre les nations et des Droits de L'Homme au moyen d'organisations internationales, des idées neuves après la Première Guerre mondiale et dont l'histoire contemporaine a montré toute la fécondité des idées que beaucoup, beaucoup, parfois même des amis dont nous avons parlé ce soir, voudraient remettre en cause, des principes ou des équilibres.

Dès 1940, son ambition fut de combattre pour restituer cette France aimée et légitime dont les valeurs ont une portée universelle, et ce combat continua d'être le sien après la guerre. Et il adopta alors ce mot d'ordre, se placer sur le plan de la dignité humaine, ce mot d'ordre, Mesdames et

Messieurs, c'est toujours le nôtre, nous devons chaque jour le faire vivre, la dignité, c'est bien sûr protéger chaque citoyen, ne pas permettre qu'il soit discriminé en raison de ses origines ou de sa croyance, et force doit rester à la loi, mais force doit aussi rester à la vérité, et jamais nous ne devons renoncer à traquer l'antisémitisme où il se trouve, à le nommer, à le dénoncer.

La dignité, c'est aussi ce que chacun apporte à l'édifice républicain. L'histoire du peuple juif, sa mémoire, sa pensée coule dans les veines de la France, indissociable de ce que nous sommes et de ce que nous voulons être, ainsi, ce n'est pas seulement la République qui protège et continuera à protéger votre dignité, c'est aussi vous, qui forgez la sienne.

Vive la République et vive la France !

Publié le 26 Juillet 2017

**Discours prononcé à Saint Etienne du Rouvray
pour le premier anniversaire de l'assassinat du Père Jacques Hamel**

Monsieur le Premier ministre,

Monsieur le Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur,

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président du Conseil constitutionnel,

Monsieur le Vice-président du Sénat,

Mesdames et messieurs les Députés et Sénateurs,

Madame la Ministre, Monseigneur,

Madame la Préfète,

Monsieur le Maire,

Messieurs les représentants des cultes,

Chers membres de la famille du Père HAMEL, de la famille des victimes,

Mesdames, Messieurs,

En assassinant le Père HAMEL au pied de son autel, les deux terroristes ont certainement cru semer parmi les catholiques de France la soif de vengeance et de représailles. Ils ont échoué. Mon premier mot sera donc pour remercier l'église de France, Monseigneur LEBRUN ici présent, les catholiques de France, les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et en particulier Sœur Hélène, Sœur Danièle, Sœur Huguette, qui étaient présentes ce jour-là, si courageuses, les paroissiens de Saint-Etienne-du-Rouvray et notamment monsieur COPONET qui fut blessé gravement, et son épouse.

Je les remercie tous d'avoir trouvé dans leur foi et leurs prières la force du pardon. Je vous remercie, Monsieur le député, Monsieur le maire, vous toutes et tous qui êtes là, habitants de Saint-Etienne-du-Rouvray, d'avoir donné à toute la France le même exemple. D'avoir refusé cette soif de vengeance et de représailles. D'avoir ensemble, dès les premières heures, choisi ce chemin d'avenir que vous évoquiez il y a un instant.

En ces temps troublés où tant de vos frères, où tant de nos concitoyens subissent le terrorisme, pour certains la persécution, vous restez d'inlassables artisans de la paix. Et l'exemple d'apaisement que vous avez offert à la France appelle toute notre gratitude.

Ces deux meurtriers voulaient non moins certainement exacerber la peur des Français, déjà tant éprouvée par l'attentat du 14 Juillet à Nice. Grâce à vous, là encore ils ont échoué. Mieux, ils ont rappelé à tous les Français que la République n'est pas le règne du relativisme. Au cœur de nos lois et

de nos codes forgés par l'Histoire, il est une part qui ne se négocie pas. Il est une part sur laquelle on ne porte pas la main. Une part, j'ose le mot, sacrée.

Cette part, c'est la vie d'autrui, mais c'est aussi tout ce qui nous rend humain : l'amour, l'espérance, le don de soi, l'attachement aux siens et à ses racines, le goût de l'autre... De tout cela, le père HAMEL était l'incarnation même, dans la discrétion et le respect scrupuleux de sa charge.

En profanant sa personne, en profanant son église, et donc sa foi, ses assassins ont attenté à ce lien profond qui unit les Français, qu'ils soient croyants ou non, catholiques ou pas. Alors, ce lien nous est apparu dans toute sa force.

Le visage de Jacques HAMEL est devenu le visage de ce qui, en nous, refuse cette culture de mort, et ce terrorisme arrogant. Le sourire de Jacques HAMEL est devenu ce sourire de résistance, celui de l'humanisme qui se tient droit face à l'obscurantisme.

Dans sa vie humble, toute offerte aux autres, dans la force d'âme des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul tentant de dialoguer avec les assassins, les Français ont reconnu une part d'eux-mêmes. Cette part d'eux-mêmes qui se retrouve dans notre texte, dans cette déclaration, dans ce qui est le fondement même de notre République.

La République, oui, repose sur l'amour et le respect de l'humanité. Chacun œuvre à cet idéal, avec ses croyances, avec sa philosophie, sa morale. Lorsque c'est la foi qui soutient cet idéal, elle a toute sa place dans la République. C'est pour cela que la République garantit la liberté de croire, comme celle de ne pas croire. C'est pour cela qu'elle protège les lieux de culte et les représentants des religions.

La République n'a pas à combattre une religion, ni à vouloir se substituer à elle. Elle œuvre chaque jour à ce que chacun puisse croire ou pas dans l'intensité et l'intimité de sa foi. En homme libre. Mais chaque religion, dont les responsables sont ici présents, et je les en remercie, a à mener sa part de combat pour que jamais la haine, le repli, la réduction de ce que nous sommes ne puissent triompher. C'est un combat long, et il se mène chaque jour.

Ici, vous l'avez emporté. Car elle est là, elle est là aussi la force de notre nation, dans cette capacité à entendre et faire siennes les paroles de fraternité et de charité que l'Eglise de France prononça voici un an ; dans cette capacité à réunir autour du corps supplicié d'un prêtre l'imam, le pasteur et le rabbin.

Dans cette volonté de l'Etat, de l'ensemble de ses services publics, nationaux et locaux, d'œuvrer pour que le pays se tienne. Dans cette volonté de faire fructifier ce qui rapproche les Français au lieu d'enfermer chacun dans sa chapelle. C'est cela ce que nous opposons à tous les fanatismes.

Alors, oui, il y a un an, vous avez donné cet exemple à toute la France. Et sans en diminuer l'horreur, je veux vous dire ici aujourd'hui que le martyr du père HAMEL n'aura pas eu lieu pour rien, son viatique sera la force de ce message, de votre dignité.

Un an après, nous en discernons le sens et la leçon. C'est de nous avoir rendu, chacune et chacun, plus fidèles encore à ce que nous sommes, plus fidèles encore à ce qu'ils ont voulu abattre, plus fidèles encore à ce que nous ne concéderons jamais.

Merci.